

admettre, de bonne heure, les enfants à la communion fréquente, après leur première Communion ?

Les curés rencontrent parfois de l'opposition de la part des parents, quand il s'agit d'admettre les enfants à la communion fréquente, Mon enfant est trop jeune, disait une mère de famille à son curé, mon enfant est trop jeune pour communier si souvent, il ne comprend pas assez ce qu'il fait. — Votre enfant ne comprend pas assez ce qu'il fait ? Je vais le faire appeler. Je poserai à votre enfant et à sa mère les mêmes questions, et nous verrons lequel des deux comprend le mieux sa religion.

Est-il donc nécessaire qu'un enfant qui veut communier connaisse sa religion comme un professeur de théologie ?

Interrogeons le catéchisme du Concile de Trente. Après avoir rappelé la loi du Concile de Latran, obligeant tous les fidèles à communier au moins à Pâques, ce catéchisme ajoute : " Fondée sur l'autorité de Dieu et de l'Eglise, cette loi, il est vrai, s'étend à tous les fidèles. Cependant, il faut bien remarquer que l'on excepte ceux qui n'ont point l'usage de la raison, à cause de la faiblesse de leur âge. Ils ne sauraient point, en effet, discerner la sainte Eucharistie d'un pain ordinaire et profane, et ils ne pourraient point apporter à sa réception des sentiments de reconnaissance et de piété. "

Pourquoi donc ceux qui n'ont pas encore l'usage de la raison ne sont-ils pas obligés de communier à Pâques ? C'est, dit le catéchisme du Concile de Trente, c'est surtout parce qu'ils ne sauraient pas discerner la sainte Eucharistie d'un pain ordinaire et profane.

Quelques lignes plus loin, ce catéchisme ajoute : Quant à l'âge où l'on doit donner les saints mystères aux enfants, personne ne peut mieux le fixer que les parents et le prêtre auquel ils confessent leurs péchés ; c'est à eux d'examiner et d'interroger les enfants pour savoir s'ils ont quelque connaissance (*cognitionem aliquam*) de cet admirable sacrement, " (*De Euch.*, IV.)

D'après le catéchisme du Concile de Trente, pour être admis à la communion, il suffit donc, rigoureusement, que l'on sache discerner la sainte Eucharistie d'un pain ordinaire et profane et que l'on ait quelque connaissance de cet admirable sacrement.

A plus forte raison, un enfant qui a suivi son cours d'instruction religieuse a-t-il généralement de l'Eucha-